

Commune de Trégarantec

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

DOSSIER DE CONSULTATION

DES ENTREPRISES (DCE)

Maîtrise d'ouvrage : **Commune de Trégarantec**

Objet du marché : **Réfection de la route de Kermorin**

Date limite de réception : **30 JUIN 2015**

La consultation a pour objet des travaux sur la voirie.

Les matériaux devront respecter toutes les normes en vigueur. L'entreprise devra présenter un document récapitulant les caractéristiques des matériaux proposés.

La Commande :

Libellé	U	Quantité
ROUTE DE KERMORIN		
1- Installation et signalisation du chantier		
2 – Couche d'accrochage	m ²	900 m ²
3 – ENROBE 0/10 (130 kg/m ²)	m ²	900 m ²
4 – Joint émulsion	ml	30 ml

2- CONDITIONS DE LA CONSULTATION

2-a Définition de la procédure

La présente consultation est lancée selon la procédure adaptée des articles 28 et 40 du code des Marchés Publics.

2-b Type de marchés

Le présent marché est de type marché de travaux suivant le Code des Marchés Publics.

2-c Décomposition en tranches et en lots

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches ni en lots.

2-d Nature de l'attributaire

Le marché sera conclu avec un attributaire unique.

2-e Délais de réalisation

Les délais de réalisation sont fixées au 30 septembre 2015 .

A défaut pour le titulaire du marché d'avoir livré et permis la réception des travaux dans le délai prévu, il lui sera appliqué, par dérogation à l'article 11.1 du C.C.A.G., une pénalité « P » égale, par jour calendaire de retard, à :

$$P = \frac{V \times R}{500}$$

P : montant des pénalités

V : valeur pénalisée

R : nombre de jours de retard

2-f Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 100 jours. Il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Les prix sont fermes et non révisables.

3–PRÉSENTATION DES OFFRES – JUGEMENT ET CLASSEMENT DES OFFRES

3-a Documents fournis aux candidats

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat en un seul exemplaire.

3-b Composition de l'offre à remettre par les candidats

Le dossier à remettre pour chaque candidat sera placé sous enveloppe cacheté. Il comprendra les pièces suivantes :

Les justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat.

- Le devis détaillé des prestations.
- Les justifications des qualités des matériaux

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Il est rappelé que le signataire doit être habilité à engager le candidat.

3-c Documents à fournir par le candidat retenu

Les certificats ou la déclaration mentionnés à l'article 46 du Code des Marchés Publics (CMP) ainsi que les attestations d'assurance seront remis par le candidat retenu dans le délai de 10 jours à compter de la demande présentée par la Personne Responsable du marché (PRM).

3-d Jugement et classement des offres

Les offres non-conformes à l'objet du marché ou au présent règlement de consultation sont éliminées.

L'offre économiquement la plus avantageuse est choisie conformément aux critères suivants, hiérarchisés par ordre décroissant :

- 1- le prix des prestations
- 2- la valeur technique

Les offres sont classées par ordre décroissant.

La Personne Responsable du Marché (PRM) peut, à tout moment, ne pas donner suite à la procédure pour des motifs d'intérêt général.

3-e Conditions de remise de l'offre

La transmission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

L'offre sera remise sous pli cacheté à l'adresse suivante :

Mairie de Trégarantec
6 rue Ménez Bargall - 29260 TREGARANTEC

La date de remise de l'offre est fixée au 30 juin 2015

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront s'adresser au :

Mairie de Trégarantec
02 98 83 61 65
mairie.tregarantec@wanadoo.fr

Agnès Jaouen
Maire de Trégarantec